

L&G ③

Un immense oubli de la G.L.E. : l'analyse... des mots !

En fait, si nous nous efforçons de **ne pas** être obéissants... sans raison, nous devons vite nous rendre compte que la « grammaire » de notre apprentissage scolaire oubliait – *et oublie toujours* – une grande partie de sa tâche d'analyse et de description : les « mots ». Les « mots », on les trouve dans les dictionnaires, certes, mais là, on les trouve en tant qu'unités **lexicales**, c'est-à-dire appartenant à un stock d'atomes, d'*insécables* (par la G.L.E., évidemment) ; et, comme on s'aperçoit rapidement ... qu'ils ne sont pas insécables, on renvoie, *négligemment*, l'exposé de leur fabrication, à la **lexicologie** – *pauvre petite annexe de la grammaire*, discipline capable seulement de lui fournir de frustes éléments composites ou simples – peu importe ! – dont elle va, enfin, s'occuper, *pour les magnifier en phrases*. Naturellement, la finalité de la G.L.E. est *littéraire* :

1 **gramma**, *ātis*, n. (γράμμα),
gramme = *scripulum* 1 **α** : ISID.
16, 25, 12 || v. *gramma* 2.

2 **gramma**, *æ*, f. (γραμμή),
ligne [t. de géom.] : MACR. *Scip.*
1, 5 || pl., lettres, caractères :
PRISC. 2, 43 ; APUL. *Herb.* 108. ¹

est

littēra, *æ*, f., caractère d'écriture, lettre : *A litteram humi imprimere* CIC. *Div.* 1, 23, marquer sur le sol la lettre A ; *salutaris, tristis littera* CIC. *Mil.* 15, la lettre salutaire (*A. absolvo*), fâcheuse (*C. condemno*) ; *litteris minutis argenteis nomen inscriptum* CIC. *Verr.* 5, 93, nom inscrit en petites lettres d'argent ; *litteris parcere* CIC. *Verr.* 4, 27, économiser l'écriture [le papier] ; *Græcis litteris uti* CÆS. *G.* 1, 29, 1 ; 6, 14, 3, employer l'alphabet grec ; *cum litteram scripsisset nullam* CIC. *Arch.* 18, sans avoir écrit un mot ; *si unam litteram Græcam scisset* CIC. *Verr.* 4, 127, s'il avait su un seul mot de grec ; *trium litterarum homo* PL. *Aul.* 325, l'homme aux trois lettres [*fur*, voleur] || manière de former les lettres, écriture de qqn : *ad similitudinem tuæ litteræ prope accedebat* CIC. *Att.* 7, 2, 3, il se rapprochait beaucoup de ton écriture || [poét., au lieu du pl.] lettre, épître : OV. *M.* 9, 515, etc. ; TIB. 3, 2, 27.

littēræ, *ārum*, f.

I pl. de *littera*, v. ci-dessus.

¹ Dictionnaire latin-français Gaffiot, 1934, &
<http://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php?p=719>,
<http://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php?p=916>.

Donc c'est à la « formation des mots » que nous allons consacrer quelque temps.

Les grammaires du français et quelques manuels renvoient à la « dérivation » et à la « composition ».

La **dérivation** est définie ainsi :

...

° Terme de grammaire. Manière dont les mots d'une même racine se forment les uns des autres par le changement de désinences. Les règles de la dérivation.²

...

b) GRAMM. Procédé qui consiste à former de nouveaux mots en modifiant le morphème par rapport à la base. *Dérivation impropre, régressive. On ne sent plus guère une action dans des dérivations grammaticales, dans des déductions, dans des inductions* (BACHELARD, *Poét. espace*, 1957, p. 109).³

Linguistique générale, de John Lyons, montre un rapprochement particulièrement intéressant (flexion et dérivation), et confirme le peu d'intérêt visible des « grammaires » pour cette étude.

5.4.2. *flexion et dérivation*

Bien que le terme de morphologie soit maintenant suffisamment établi pour pouvoir être appelé traditionnel, en fait, il n'était pas employé en grammaire classique : le terme qui s'opposait à syntaxe était flexion. Les grammaires classiques du grec et du latin, et les grammaires qui s'inspirent des principes classiques pour les langues modernes comportent généralement trois sections : *flexion* (ou *accidence*), *dérivation* (ou *formation des mots*) et *syntaxe*. Mais ces trois sections n'ont pas la même importance : alors que le grammairien consacre volontiers quelques centaines de pages à la flexion et à la syntaxe, il n'en accorde généralement pas plus d'une demi-douzaine à la dérivation. La raison de cette disproportion est qu'en fait il n'y a pas de place pour la dérivation en grammaire classique. En théorie grammaticale classique, la *flexion* est définie de la manière suivante : c'est un changement effectué dans la forme d'un mot pour exprimer sa relation à d'autres mots dans la phrase. Et, dans les grammaires des langues particulières, la section concernant la *flexion* décrit les déclinaisons des noms, des adjectifs et des pronoms, et les conjugaisons des verbes, selon des modèles de formation, appelés *paradigmes*.

² Littré

³ Trésor

La section concernant la *derivation* énumère divers processus de formation de mots nouveaux à partir de mots existants (ou « racines ») : adjectifs à partir de noms (*saisonnier* à partir de *saison*), noms à partir de verbes (*chanteur* à partir de *chanter*), adjectifs à partir de verbes (*acceptable* à partir de *accepter*), etc. L'établissement d'une section dite « dérivation » est un geste maladroit et contraire à la théorie, pour reconnaître le fait que certains mots peuvent être analysés en composants même si les règles du corps principal de la grammaire n'ont rien à dire sur la fonction ou la distribution de ces composants.

C'est au XIX^e siècle que le terme de *morphologie* a été introduit en linguistique pour couvrir à la fois la flexion et la dérivation. (Il semble que ce terme ait été inventé par Goethe et qu'il ait d'abord été appliqué en biologie, dans l'étude des « formes » des organismes vivants ; comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la linguistique a été fortement influencée, depuis le milieu du XIX^e siècle, par la biologie évolutionniste.) La raison pour laquelle une section sur la dérivation s'ajoutait aux grammaires des langues occidentales classiques à cette époque était que les comparatistes, influencés par les traités de grammaire sanskrite devenus accessibles, s'étaient mis à s'intéresser à l'étude systématique de la formation des mots d'un point de vue historique. Et l'on s'est aperçu que les processus flexionnels et les processus dérivationnels avaient beaucoup de points communs.

150

Mais en grammaire classique, la distinction entre flexion et dérivation est absolument fondamentale. Alors que *singing* n'est qu'une forme du mot *sing*, déterminée syntaxiquement, *singer* est un mot différent avec sa propre série de formes, c'est-à-dire son paradigme (1.2.3.). Les hypothèses de la théorie grammaticale classique imposaient ce traitement différent qui masque le fait que, du point de vue de leur formation, *singing* et *singer* peuvent tous deux être considérés comme composés d'une racine, *sing* et d'un suffixe, *ing* ou *er* (les deux processus de formation étant tout aussi productifs l'un que l'autre). Dans les dictionnaires courants de la plupart des langues, fondés sur les hypothèses de la grammaire classique, les formes dérivationnelles figurent en tant que mots distincts, mais non les formes flexionnelles régulières, qui peuvent être construites par référence aux paradigmes exposés dans une grammaire ordinaire de la langue. Nous verrons plus loin qu'une bonne partie de ce qu'on appelle traditionnellement dérivation peut et devrait être intégrée aux règles syntaxiques dans une grammaire générative. Pour le moment cependant nous pouvons laisser de côté la question de la dérivation pour étudier de plus près le concept de mot.

Si nous prenons comme exemple, le suffixe de dérivation vocalique **–é, -i, -u**, nous pouvons montrer qu'il sert à former des **adjectifs** à partir de **substantifs** et les ouvrages savants le classent parmi les suffixes **dénominaux adjectivisants** :

barbe : barbu
 ventre > ventru
 panse > pansu
 moustache > moustachu
 poil > poilu
 dos > dodu
 mur > muré
 branche > branchu
 fourche > fourchu
 pente > pentu
 dent > dentu
 bois > boisé
 colle > collé
 marbre > marbré
 voute > vouté
 fer > ferré
 cuivre > cuivré
 chiffre > chiffré
 lime > limé
 scie > scié
 farce > farci
 fin > fini

Il est aussi *clair* qu'un grammairien pourrait contester la présence de *fini*, *farci*, ou *scié* dans cette liste ; il préférerait réintroduire ces exemples dans la flexion *verbale* (si peu !) comme *participe passé* (en fait : passif) des verbes *finir*, *farcir* ou *scier*.

Mais on peut rétorquer immédiatement en indiquant l'« existence » des verbes *barber*, *panser* voire *(se) poiler* (français (très) populaire !), et aussi *brancher*, *fourcher*, *murer*, etc..

En fait *brancher* ou *poilu* n'ont pas plus – *ni moins* - d'existence que *nous irons*, ou *vous savez*, et l'opposition faite entre **flexion verbale** (si peu : bis !) du participe passé, « traitée » dans les grammaires et **suffixation** (lexicale) traitée ailleurs, ne trouve sa justification que dans **la G.L.E., qui exige l'existence d'individus-signes** que sont les « mots ».

Aux couples **seul/solitude**, **apte/aptitude**, **béat/béatitude**, **complet/complétude**, **décrépit/décrépitude**, **désuet/désuétude**, **exact/exactitude**, **hébété/hébétude**, **fini/finitude**, **plein/plénitude**, **prompt/promptitude** il est évidemment possible de former excellentement **brave/bravitude** sans devoir provoquer ire ni moquerie, sauf par des irréfléchis incultes qui n'ont jamais vérifié si **qu'ils ne dirimassent point !** « existe » ou non, bien que l'admettant d'office – pédantisme oblige ! – dans leur registre essoufflé de langue hors d'usage.